

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006*

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

Version 4.0

Date d'impression 23.12.2023

Date de révision 22.12.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Brenntag Schweizerhall AG
Elsässerstrasse 231
CH 4002 Basel

Téléphone : +41 (0)58 344 80 00

Téléfax : +41 (0)58 344 82 08

Adresse e-mail : doku@brenntag.ch

Personne responsable/émettrice : Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centre Suisse d'Information Toxicologique
CH-8032 ZÜRICH
Tel.: +41 (0) 44 251 51 51
Numéro de cas d'urgence national: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
------------------	---------------------	----------------	--------------------

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	Catégorie 1	---	H290
Corrosion cutanée	Catégorie 1B	---	H314
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique	Catégorie 1	---	H400
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	Catégorie 2	---	H411

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 H314 H410
 Peut être corrosif pour les métaux.
 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Généralités : P101 P102 P103
 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention : P273 P280
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

		protection des yeux/ du visage.
Intervention	: P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
	P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
	P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.
Stockage	: P405	Garder sous clef.
Elimination	: P501	Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Etiquetage supplémentaire:

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- hypochlorite de sodium, solution

2.3. Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

3.2. Mélanges

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
hypochlorite de sodium, solution			
No.-Index : 017-011-00-1	>= 12,5 - < 16	Met. Corr.1	H290
No.-CAS : 7681-52-9		Skin Corr.1B	H314
No.-CE : 231-668-3		Eye Dam.1	H318
No. enr. : 01-2119488154-34-xxxx		STOT SE3	H335
REACH EU		Aquatic Acute1	H400
		Aquatic Chronic1	H410
		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10	EUH031
		Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	: Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas d'inhalation	: En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Appeler immédiatement un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Si possible, consulter les urgences ophtalmiques.
En cas d'ingestion	: Rincer la bouche, recracher le liquide. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des gaz toxiques, Acide chlorhydrique, Chlore

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection)

Conseils supplémentaires : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Porter un équipement de protection respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. En cas d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Conserver

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

nettoyage	dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Information supplémentaire	: Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	: Conserver le récipient bien fermé. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. En cas de formation de vapeurs et d'aérosols, porter un appareil respiratoire avec filtre approprié. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé. Ventilation locale et générale. Prévention de la formation d'aérosols et/ou de projections. Prévention de la manipulation de substances et de mélanges incompatibles.
Mesures d'hygiène	: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Utilisation de bacs d'égouttement. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
Information supplémentaire sur les conditions de stockage	: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver dans un endroit bien ventilé.
Précautions pour le stockage en commun	: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas entreposer près des acides. Tenir à l'écart des matières combustibles.
Classe de stockage (Allemagne)	: 8B: Substances corrosives non combustibles

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

Température de stockage : 5 - 15 °C

Autres données : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Information (supplémentaire) : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Composant: hypochlorite de sodium, solution No.-CAS 7681-52-9

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DDSE (dose dérivée sans effet)

Travailleurs, Effets systémiques aigus, Aiguë – effets locaux, Inhalation : 3,1 mg/m³

DDSE (dose dérivée sans effet)

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Long terme - effets locaux, Inhalation : 1,55 mg/m³

DDSE (dose dérivée sans effet)

Travailleurs, Long terme - effets locaux, Contact avec la peau : 0,5 %

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Long terme - effets locaux, Inhalation : 1,55 mg/m³

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Aiguë – effets locaux, Effets systémiques aigus, Inhalation : 3,1 mg/m³

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion : 0,26 mg/kg p.c./jour

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

DDSE (dose dérivée sans effet)	
Travailleurs, Effets systémiques aigus, Aiguë – effets locaux, Inhalation	: 3,1 mg/m ³
DDSE (dose dérivée sans effet)	
Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Long terme - effets locaux, Inhalation	: 1,55 mg/m ³
DDSE (dose dérivée sans effet)	
Travailleurs, Long terme - effets locaux, Contact avec la peau	: 0,5 %
DDSE (dose dérivée sans effet)	
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Long terme - effets locaux, Inhalation	: 1,55 mg/m ³
DDSE (dose dérivée sans effet)	
Consommateurs, Aiguë – effets locaux, Effets systémiques aigus, Inhalation	: 3,1 mg/m ³
DDSE (dose dérivée sans effet)	
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion	: 0,26 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce	: 0,21 µg/l
Eau de mer	: 0,042 µg/l
STP	: 4,69 mg/l
Libérations intermittentes	: 0,26 µg/l
Sol Exposition non présumée.	:
Sédiment marin Exposition non présumée.	:
Sédiment d'eau douce Exposition non présumée.	:
Empoisonnement secondaire	: 11,1 mg/kg aliment

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce	: 0,21 µg/l
Eau de mer	: 0,042 µg/l

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

STP	:	4,69 mg/l
Libérations intermittentes	:	0,26 µg/l
Sol Exposition non présumée.	:	
Sédiment marin Exposition non présumée.	:	
Sédiment d'eau douce Exposition non présumée.	:	
Empoisonnement secondaire	:	11,1 mg/kg aliment

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : En cas d'exposition faible ou de courte durée utiliser un filtre respiratoire.
Filtre combiné: B-P2
EN 14387
En cas d'exposition intense ou durable utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains

Conseils : La matière des gants doit être imperméable et résistante envers le produit / la préparation
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.
Les matières suivantes sont convenables:
Gants imperméables en caoutchouc butyle

Délai de rupture : > 480 min
Épaisseur du gant : 0,7 mm
Ligne directrice : DIN EN 374

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de protection hermétiques, écran de protection
Le standard applicable européen peut être trouver dans la EN 166.

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

Protection de la peau et du corps

Conseils : Vêtements étanches
Tablier résistant aux produits chimiques

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
En cas d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : Donnée non disponible

État physique : liquide

Couleur : jaune clair

Odeur : Chlore

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : > 100 °C (1013 hPa)

Inflammabilité : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Température de décomposition auto-accélérée (TDAA) : Donnée non disponible

pH : alcalin

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

Viscosité
Viscosité, dynamique : Donnée non disponible
Viscosité, cinématique : Donnée non disponible
Temps d'écoulement : Donnée non disponible
Hydrosolubilité : Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible
Taux de dissolution : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Stabilité de la dispersion : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule
Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas d'information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas d'information disponible.

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts, Métaux lourds.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Chlore

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données pour le produit

Toxicité aiguë

Oral(e)

Donnée non disponible

Inhalation

Donnée non disponible

Dermale

Donnée non disponible

Irritation

Peau

Donnée non disponible

Yeux

Donnée non disponible

Sensibilisation

Donnée non disponible

Effets CMR

Propriétés CMR

Cancérogénicité : Donnée non disponible

Mutagénicité : Donnée non disponible

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible

Toxicité pour un organe cible spécifique**Exposition unique**

Donnée non disponible

Exposition répétée

Donnée non disponible

Autres propriétés toxiques**Toxicité à dose répétée**

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Autres informations toxicologiques : En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac.

Composant: hypochlorite de sodium, solution No.-CAS 7681-52-9

Toxicité aiguë**Oral(e)**

DL50 : > 1100 mg/kg (Rat; Substance d'essai: Chlore) (OCDE ligne directrice 401)

Inhalation

CL50 : > 10,5 mg/l (Rat; 1 h; Substance d'essai: Chlore) (OCDE ligne directrice 403)

Dermale

DL50 : > 20000 mg/kg (Lapin; Substance d'essai: Chlore) (OCDE ligne directrice 402)

Irritation**Peau**

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

Résultat : effets corrosifs (Humain)

Yeux

Résultat : Provoque de graves lésions des yeux. (Lapin) (OCDE ligne directrice 405)

Sensibilisation

Résultat : non sensibilisant(e) (Test de Buehler; Cochon d'Inde) (OCDE ligne directrice 406)

Effets CMR**Propriétés CMR**

Cancérogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Mutagénicité : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes

Tératogénicité : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Toxicité pour la reproduction : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Génotoxicité in vitro

Résultat : négatif (Test de Ames; Salmonella typhimurium) (OCDE ligne directrice 471)
Ambigu (Test d'aberration chromosomique in vitro; Fibroblastes de hamster chinois) (OCDE ligne directrice 473)

Génotoxicité in vivo

Résultat : négatif (Test d'aberration chromosomique in vivo; Souris) (OCDE ligne directrice 474)
négatif (Test d'aberration chromosomique in vivo; Souris) (OCDE ligne directrice 475)
Ambigu (Effets sur la morphologie des spermatozoïdes et la méiotique des micronoyaux; Souris)

Tératogénicité

NOAEL : 5,7 mg/kg
Teratog. (Rat) Substance d'essai
Chlore

Toxicité pour la reproduction

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

NOAEL : 5 mg/kg
Mère
(Rat)(Oral(e))Effets sur la fertilité
Substance d'essai
Chlore

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

Inhalation : Organes cibles: Système respiratoire
Peut irriter les voies respiratoires.
Expérience de l'exposition humaine

Exposition répétée

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques

Toxicité à dose répétée

NOAEL : 50 mg/kg
(Rat)(Oral(e); 90 Jrs) (OCDE ligne directrice 408)

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration,

Information supplémentaire

Autres informations : En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, toxicologiques ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac.

11.2. Informations sur les autres dangers

Données pour le produit

Propriétés perturbant le système endocrinien

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

12.1. Toxicité

Composant:	hypochlorite de sodium, solution	No.-CAS 7681-52-9
-------------------	---	--------------------------

Toxicité aiguë

Poisson

CL50	:	0,06 mg/l (Salmo gairdneri; 96 h)
NOEC	:	0,04 mg/l (Menidia peninsulae (capucette nord-américaine); 96 h)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50	:	0,141 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 48 h)
------	---	--

algue

NOEC	:	0,0021 mg/l (Algues; 7 Jrs) Eau douce
------	---	---------------------------------------

Bactérie

CE50	:	> 3 mg/l (boue activée; 3 h)
------	---	------------------------------

Toxicité chronique

Poisson

NOEC	:	0,04 mg/l (Menidia peninsulae (capucette nord-américaine); 28 jr)
------	---	---

Invertébrés aquatiques

NOEC	:	0,007 mg/l (Crassostrea virginica; 15 jr) Eau de mer
------	---	--

Facteur M

Facteurs M (Toxicité aquatique aiguë)	:	10
M-Facteur (Aquat. Chron. Tox.)	:	1

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	hypochlorite de sodium, solution	No.-CAS 7681-52-9
-------------------	---	--------------------------

Persistance et dégradabilité

Persistance

Résultat : Le produit peut être dégradé par des procédés abiotiques, par exemple procédés chimiques ou photolytiques.
Désagrégation par hydrolyse.
Demi-vie dans l'eau douce < 1 jour

Biodégradabilité

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	hypochlorite de sodium, solution	No.-CAS 7681-52-9
-------------------	---	--------------------------

Bioaccumulation

Résultat : log Kow -3,42 (20 °C)
: Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	hypochlorite de sodium, solution	No.-CAS 7681-52-9
-------------------	---	--------------------------

Mobilité

Eau : Le produit est mobile dans l'environnement de l'eau.
Sol : Extrêmement mobile dans les sols
Air : non volatile (Constante de Henry)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

Données pour le produit

Potentiel de perturbation endocrinienne : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7. Autres effets néfastes

Données pour le produit

Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Effets nocifs sur les organismes aquatiques par déplacement de la valeur du pH.

Composant: hypochlorite de sodium, solution No.-CAS 7681-52-9

Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

Numéro européen d'élimination des déchets : Un numéro de code déchet selon l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) ne peut être défini pour ce produit. Cette attribution est dictée par l'utilisation prévue du produit par l'utilisateur final. Le code déchet est établi en consultation avec l'entreprise d'élimination, par exemple:

Brenntag Schweizerhall SA
Lohnmatte 1
4573 Lohn-Ammannsegg
Suisse
Téléphone : +41 58 344 84 00
infolohn@brenntag.ch

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

|| 1791

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

|| ADR : HYPOCHLORITE EN SOLUTION
|| RID : HYPOCHLORITE EN SOLUTION
|| IMDG : HYPOCHLORITE SOLUTION
(Sodium hypochlorite)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

|| ADR-Classe : 8
(Étiquettes; Code de classification; Numéro
d'identification du danger; Code de
restriction en tunnels)
8; C9; 80; (E)
|| RID-Classe : 8
(Étiquettes; Code de classification; Numéro
d'identification du danger)
8; C9; 80
|| IMDG-Classe : 8
(Étiquettes; No EMS)
8; F-A, S-B

14.4. Groupe d'emballage

|| ADR : II
|| RID : II
|| IMDG : II

14.5. Dangers pour l'environnement

|| Dangereux pour l'environnement selon l'ADR : oui
|| Dangereux pour l'environnement selon RID : oui
|| Polluant marin selon le code IMDG : oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données pour le produit

- Autres réglementations : Restrictions professionnelles : Selon la directive 92/85/CEE concernant la sécurité et la santé des employées enceintes au travail et la directive 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail
- CPID : 573782-17
- CHZB/CHZN : CHZN4967
- Seuils quantitatifs OPAM : 2.000 kg (2015 déterminé par RS814.012 Ann. 1 ch. 4)
- Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques:
Annexe : Annexe 1.11: Substances liquides dangereuses
- Autres réglementations : Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 5 et 6 Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Composant: hypochlorite de sodium, solution No.-CAS 7681-52-9

UE. Règlement UE n ° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. Point n°: , 3; Listé

Point n°: , 75; Listé

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes

AU AIICL	Australie. Liste de la Loi sur les produits chimiques industriels (AIIC)
FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
DSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure des substances
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS (JP)	Japon. Liste des lois Kashin-Hou
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IECSC	Chine. Inventaire des substances chimiques existantes
INSQ	Mexique. Inventaire national des substances chimiques
ISHL (JP)	Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail
KECI (KR)	Corée. Inventaire des produits chimiques existants
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

NDSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure des substances
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
NZIOC	Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
ONT INV	Canada. Liste d'inventaire de l'Ontario
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
PHARM (JP)	Japon. Liste des pharmacopées
PICCS (PH)	Philippines. Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
PNEC	concentration prédite sans effet
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation
N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
N° UK REACH Autor.	UK REACH - Numéro d'autorisation
N° UK REACH ConsDemAutor.	UK REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
UK REACH-Reg.No	UK REACH Registration Number
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC	substance extrêmement préoccupante
TCSI	Taiwan. Inventaire des produits chimiques existants
TH INV	Thaïlande. Inventaire des produits chimiques existants de la FDA
TSCA	USA. Loi sur le contrôle des substances toxiques
UVCB	substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques
VN INVL	Viêt Nam. Inventaire national des produits chimiques
vPvB	très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes usitées pour la classification	:	La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de formation	:	Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations

EXTRAIT DE JAVEL 13/14% SPECIAL DOSEUR

fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.

Autres informations :

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.